



DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE SENLIS
CANTON DE NANTEUIL LE HAUDOIN
MAIRIE D'ORMOY-VILLERS

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le 
ID : 060-216004739-20260609-D32_06_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 juin 2026

Délibération N°32/06.2026

Date de convocation :
02/06/2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

**Affichage de la liste des
Délibérations :**
17/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le 9 juin, à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la mairie d'ORMOY-VILLERS en séance publique sous la présidence de Mme Aude WOZNICZKA, Maire.

Étaient présents : Mesdames WOZNICZKA, GROLIER, BASSIGNANI, PERROT, PION, PLASMANS et Messieurs MONTGILLARD, HELLEC, ZAHAF, VIEILLE, BENRALI, BRIEN, COLLIER

Absents représentés : M. ETAIN (procuration à Mme PLASMANS), Mme EYNARD (partie à 20h10, procuration à Mme PION)

Formant la totalité des membres en exercice,

Mme Florence BASSIGNANI est désignée secrétaire de séance.

Objet : Avenant au contrat borne recharge électrique

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a signé une convention avec la société EOVA le 10/07/2023 pour les bornes électriques de la place de l'Église, (durée 9 ans).

L'entreprise ayant changé, il convient de faire un avenant pour transférer la convention d'EOVA à EOLIBERTY.

Vu la convention initiale,

Vu projet d'avenant de transfert de la convention d'EOVA à EOLIBERTY,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'avenant relatif au transfert de la convention d'EOVA à EOLIBERTY, annexé à la présente délibération.

Ormoy-Villers, le 22/06/2026

Le secrétaire de séance,
Florence BASSIGNANI

Le Maire,
Aude WOZNICZKA



Certifié exécutoire par le Maire :

- Compte tenu de sa transmission au représentant de l'Etat
- Et de sa publication sur le site internet communal le **22/06/2026/2025**